

• Paul-Manchon

Le docteur Louis Mourier directeur général de l'Assistance publique, associé au docteur Calmettes, œuvre en 1926 pour la conception d'un service d'observation et d'adaptation de nouveau-nés abandonnés. Installée dans la commune d'Antony, **la pouponnière d'Antony** ouvre ses portes en mars 1927 ¹ dans les bâtiments d'un ancien couvent de pères rédemptoristes. Aménagée en annexe de l'hospice des Enfants-Assistés, la bâtisse abrite depuis 1923 plusieurs services réservés aux enfants ². Conformément aux souhaits du docteur Mourier, ce **centre d'adaptation à l'allaitement artificiel des nourrissons assistés de la Seine** fonctionne comme une pouponnière préventive. Elle reçoit 100 à 150 nourrissons âgés de 4 à 20 semaines en provenance de l'hospice des Enfants Assistés. La majorité des petits patients sont des enfants abandonnés auxquels s'ajoutent des enfants en dépôt dont la mère reste hospitalisée quelque temps.

Les buts de cette structure consistent : à favoriser l'adaptation à l'allaitement artificiel grâce à une alimentation très surveillée et vitaminée ; à prévenir les infections multiples ; à aider l'adaptation aux conditions climatiques auxquelles les nourrissons vont être confrontés lors de leur envoi en placement familial dans les centres à la campagne.

Appelée **pouponnière Paul-Manchon** en 1946, en hommage à l'agent ³ de l'Assistance publique victime de la guerre, la structure fonctionne en étroite liaison avec l'hospice devenu **hôpital Saint Vincent-de-Paul**. Elle gère 200 lits en 1960 ⁴ contre 210 lits en 1948.

Le décret n° 61-1305 du 5 décembre 1961 ⁵ détermine le transfert de l'établissement à la préfecture de Paris. Par conséquent, en application de ce décret la pouponnière d'Antony ne dépend plus depuis le 1er janvier 1962 de l'administration de l'Assistance publique mais du service d'aide sociale à l'enfance. De même, les droits et obligations résultant de l'utilisation des biens appartenant à l'AP, dont ceux de Paul-Manchon sont définitivement transférés à la préfecture de Paris le 1^{er} janvier 1968, en application du décret n° 67-923 du ministère des Affaires sociales ⁶.

Le fonds se résume à un plan de défense passive et quelques documents figurés, auxquels s'ajoutent les données chiffrées sur la pouponnière en terme de population et de budget, présentes dans les comptes de l'administration de l'Assistance Publique. Les prochains versements du groupe hospitalier Saint-Vincent-de-Paul seront susceptibles de contenir des pièces relatives à l'activité de l'établissement d'Antony.

1. Procès-verbal du *conseil de surveillance*, séance du 17 mars 1927 (1 L 62, p. 559-560). Cependant dans son article le docteur Bohn affirme que la pouponnière ouvre en octobre 1926, (C-485⁷, p. 7).

2. En 1923 l'administration générale y crée un service de 160 lits pour enfants plâtrés âgés de 3 à 12 ans, ainsi qu'un service temporaire de convalescence pour enfants souffrant de rougeole. De plus dès janvier 1924, l'hôpital des Enfants Malades y transfère 80 chroniques chirurgicaux ; *compte moral*, 1923 (3 M 69, p. 13-15, 19-20). En 1923, on note en chirurgie : 82 entrées (41 garçons et 41 filles), 50 sorties, 0 décès, une durée moyenne du séjour égale à 72,14 jours et une dépense s'élevant à 368 122,41 francs courants.

3. Cet inspecteur du service des Enfants Assistés disparaît en mai 1940 au champ d'honneur.

4. *Prix de revient des établissements de l'Assistance publique à Paris*, 1960, p. 100-101.

5. Voir ce décret du ministère de la Santé publique et de la Population relatif à l'organisation des services de l'enfance dans le département de la Seine, dans *le Journal officiel* du 6 décembre 1961, p. 11241. Les dispositions du décret entrent en vigueur le 1^{er} janvier 1962.

6. Retrouvez ce décret du 3 octobre 1967 dans le *Journal officiel* du 21 octobre 1967, p. 10390-10391.

	1927	1930	1935	1940	1945
Entrées médecine	1 544	549	364	685	693
Sorties médecine	1 395	551	343	682	703
Morts médecine	64	26	12	17	3
Durée du séjour médecine	16	87	110	46	84
Entrées chirurgie	201				24
Sorties chirurgie	253				17
Morts chirurgie	1	-	-	-	-
Durée du séjour chirurgie (en	168				160
Dépenses (en francs courants)	2 268	2 708	2 301 835	3 325	15487 976

Bibliographie

Articles consacrés à l'établissement

BOHN (A.). « La pouponnière d'adaptation à l'allaitement artificiel des nourrissons assistés de la Seine ». *Le Nourrisson*, 1935, p. 223-237. (179 PER 10)

BOHN (A.). « La pouponnière des nourrissons assistés du département de la Seine : son rôle préventif ». 119351, p. 13-23. (B-15719)

BOHN (André). « La pouponnière Paul-Manchon à Antony. Accueil, adaptation et placement des plus jeunes nourrissons confiés à l'Assistance Publique ». *Revue d'Information et de documentation de l'Assistance publique à Paris*, 1952, 15 p. (C-4857)

Fonds d'archives

Administration

- Rapports annuels du service des enfants assistés portant entre autres sur l'activité des services annexes comme Antony, 1927-1958. Chaque rapport annuel se compose d'un compte moral et d'un compte financier, d'un projet de budget, de tableaux et d'un mémoire complet sur l'activité du service dans son ensemble. Ainsi, chaque rapport fait mention des enfants secourus, selon les différentes catégories d'enfants assistés ; des sorties des élèves (retraits par les familles, décès, engagements militaires, mariages, majorité) ; un rapport porte sur l'hospice dépositaire et ses services annexes ; sur les agences d'enfants ; sur le service de santé ; sur les pupilles difficiles et indisciplinés ; sur les écoles professionnelles. (13 L 24-32), 9 volumes.

- Plan de défense passive, 1935. (823 FOSS 2), 1 pièce, dact., 14 p.

□ Documents figurés

- Collection d'images de l'établissement, 1912. (C-660. VIII), 1 album.

- Photographies, 1928-1930. (751 FOSS 138, photos 1-3 ; 751 FOSS 76, photos 60-61 ; 751 FOSS 84, photos 2-5), 9 pièces.